



Photo : © Josh Mills / Unsplash

PROJET CAMPS D'ÉTÉ

Objectif : Offrir un camp d'été à un jeune qui ne peut pas partir

Besoin : 395€ par jeune

AUJOURD'HUI...

Parce que les vacances permettent aux enfants de s'évader de leurs soucis quotidiens, de développer leur autonomie, leur ouverture aux autres, de leur donner confiance en eux et de préparer les adultes responsables et investis dans notre société qu'ils seront demain, le réseau d'éducation La Salle France organise des camps d'été. Adossés au Parcours d'Éducation à la Justice proposé par le Pôle Animation Formation du réseau, ces séjours se déroulent pendant deux semaines au mois d'août en région Auvergne – Rhône Alpes pour des élèves de 8 à 15 ans.

DEMAIN, GRÂCE A VOUS ...

Un enfant sur trois ne peut pas partir en vacances. Avec la crise économique liée à la crise sanitaire, les inégalités s'accroissent. Votre contribution aidera un jeune à partir pour deux semaines de découverte de coopération, de sport et de vie collective.

C'est aussi l'occasion de tisser un lien avec le jeune que vous soutiendrez. Surveillez votre boîte aux lettres... celui ou celle qui partira grâce à vous vous écrira pendant son séjour et vous racontera ses aventures !



PROJET CAMPS D'ÉTÉ

LE CAMP D'ÉTÉ MANIGOD 2019 EN QUELQUES CHIFFRES

- 56 enfants
- 5 animateurs
- 1 directrice
- 2 délégués de la gouvernance du réseau lasallien
- 2 Frères des Ecoles Chrétiennes
- 10 bénévoles
- 14 jours de camp
- 387 h de trajet
- 10 veillées
- 2 boums
- 20 kg de fruits rouges

La Fondation de La Salle lance une collecte :

- **de façon traditionnelle par chèque à nous faire parvenir à :**

Fondation de La Salle – 78A rue de Sèvres 75341 Paris cedex 07

- **en ligne par des dons en CB :** sur notre plateforme

<https://soutenir-lasallefrance.iraiser.eu/>

VOTRE DON EST DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS NOUS VOUS DÉLIVRERONS UN REÇU FISCAL

Votre don est déductible à hauteur de :

- 66% de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable
- 75% de votre IFI, dans la limite d'une réduction de 50 000 €
- 60% de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 20 000 € de don ou de 0,5% de votre CA

Votre contact :

Lionel Fauthoux

Relations donateurs

mecenat@lasallefrance.fr

LD : 01 44 49 36 29 – Mobile : 06 26 46 42 75